

AUTORISATION DE DEPART

Année 2019

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Nous autorisons pour l'année 2019 :

notre enfant à partir seul de l'accueil de loisirs et dégageons de toutes responsabilités l'organisateur de l'accueil de loisirs.

Les personnes suivantes à venir chercher notre enfant :

1)

2)

3)

4)

En cas de changement merci de prévenir la mairie ou la direction de l'accueil de loisirs.



Fait le
Signature

DROIT A L'IMAGE

Année 2019

La commune d'Esquelbecq est autorisée à diffuser la ou les photographie(s) prises lors de l'accueil de loisirs sans hébergement des vacances de Février, de Pâques et ou de l'été pour l'année 2019, sur laquelle ou lesquelles figure :

NOM de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Cette autorisation est valable pour :

- expositions
- Publications dans le bulletin municipal
- Publication sur le site internet de la commune

Cette autorisation est valable durant l'année 2018 et pourra être annulée à tout moment.

Fait le
Signature

